

## **Assemblée de quartier Try d'Haies-Chéniat-Ferrée**

**Séance du mardi 22 juin 2010**

### **Compte-rendu**

Intervenants invités: M.Ph.Busine, bourgmestre. Mme Druszcz, commune de Gerpines pour le Plan de cohésion sociale, M.St.Devergnies, inspecteur de police et agent du quartier. M.J.Corso, inspecteur principal et coordinateur au poste de police de Gerpines. M.S. Van Cantfort, exploitant du Lake Side.MM. Gorez, Struelens, Marchetti, échevins.

Présence de Télésambre pour le dossier du giratoire.

Assistance: 41 personnes ont écrit leur nom sur la feuille de présence.

Quelques personnes habituellement présentes à l'assemblée étaient excusées.

### **Ordre du jour:**

1. Aménagement du rond-point : premières remarques des habitants.
2. Affectations des villas du Grand Chéniat : Quid du PCA 3 ? Quid du projet d'ouverture d'un nouveau restaurant?
3. Lake Side: nuisances nocturnes.
4. Divers

Monsieur le bourgmestre Busine présente madame Druszcz, chef de projet en charge du plan de cohésion sociale pour la commune de Gerpines. Cette organisation est subventionnée par la RW dans le but de faciliter la mise en place d'initiatives à vocation sociale telles que les logements en cohabitation, l'accès à l'insertion socio-professionnelle, le tissage de liens sociaux via des excursions intergénérationnelles, la redynamisation des quartiers, la mise en place d'organisations ponctuelles telles que chasses aux œufs de Pâques, fête d'Halloween, manifestations autour du Gerpiwing en collaboration avec la base de Florennes, la coordination d'éducateurs de quartiers, entre autres initiatives.

**Aménagements provisoires du rond-point** : premières remarques des habitants.

Comme prévu depuis quelques mois et faisant suite aux nombreux accidents de la route dont celui, tragique, du 24 novembre 2009, le rond-point percé du Try d'Haies a été réaménagé en giratoire classique le 3 juin dernier.

Le projet a été présenté à l'assemblée de quartier du 6 avril dernier par monsieur Bille et madame Voyeux, ingénieur et directrice du SPW, le bourgmestre monsieur Busine et monsieur Struelens, échevin. Les modifications et aménagements sont prévus pour une durée de 6 mois au cours de laquelle des comptages seront effectués.

Létizia revient sur les réactions suscitées par le projet. L'assemblée de quartier avait fait part au SPW des remarques et des craintes des habitants, en particulier vis à vis de la traversée piétonne dans la perspective de la suppression des feux tricolores. On pense aux personnes mais également aux groupes de jeunes stagiaires de l'Adeps qui traversent la nationale. Létizia cite des extraits des échanges de courrier et rappelle l'exemple des ronds-points de Châtelet

(Delhaize) et de Couillet-Queue où fonctionnent des feux à la demande pour les piétons. Elle explique que malgré la demande expresse de l'assemblée de quartier, le SPW n'a pas marqué son accord sur des feux à la demande au rond-point du Try d'Haies.

M.Busine rappelle les études précédemment réalisées, l'intervention de M.Binon au Parlement wallon en tant que président de la zone de police, la volonté de mettre fin aux séries d'accidents et les nombreuses et coûteuses interventions des services de police.

Concernant les réactions des usagers, Michel Hellas lit un courrier d'usagers habitant la chaussée de Philippeville qui déplorent la difficulté de sortir de leur garage suite au flux incessant des véhicules depuis la mise en place du giratoire et la suppression des feux tricolores. Des personnes dans l'assemblée expliquent leurs expériences et exposent les points négatifs de ces derniers jours: vitesse excessive et refus de priorités de la part des usagers de la N5, difficultés de changer de bandes à l'intérieur du giratoire, vitesse excessive à l'intérieur du rond-point, pas de panneau 50 km/h en venant du Bultia. On constate d'une manière générale que les voitures entrent dans le rond-point "comme si c'était une chicane". Remarque appuyée par M.Busine à qui on a signalé le problème. En réponse à cette observation, M. Busine explique qu'il a demandé au SPW de cacher les feux car ceux-ci paraissent en panne mais M.Renard, ingénieur au SPW a émis un avis défavorable à cette requête. Quelques accrochages sont également à déplorer.

D'une manière générale, la réduction de la vitesse à l'entrée du rond-point serait appréciée. Chicanes? Panneaux? Radar fixe?

Concernant le contrôle de la vitesse sur la N5, M.Busine explique que lors des dernières opérations de contrôle sur le tronçon gerpinnois de la N5, il s'est avéré qu'1 véhicule sur 4 a été verbalisé. Le bourgmestre explique que l'argent des contraventions ne revient pas à 100 % à la commune et ce qui est perçu doit être réinvesti dans de l'équipement routier.

M.Devergnies explique que des contrôles répressifs sont effectués sur la N5 un week end sur deux. Dans le cas où le projet serait définitif, l'aménagement et la forme du giratoire seraient adaptées.

Dans les points positifs de l'aménagement, une riveraine de l'entrée de la rue du Village apprécie une diminution du volume de bruit lié précédemment à l'arrêt et au redémarrage des véhicules dans la côte et suppose que ceci engendre également moins de CO2. Un habitant du quartier dit apprécier le gain de temps.

L'inspecteur Devergnies explique qu'on n'assiste plus de manière systématique à des manœuvres d'évitement, des demi-tours sur la N5, de triplement de véhicules. D'une manière générale, les nouveaux aménagements apportent plus de fluidité. Un habitant de la Ferrée explique qu'il lui semble plus facile désormais d'entrer au rond-point de Ma Campagne.

Les inspecteurs Devergnies et Corso expliquent que de nouveaux comptages seront effectués prochainement et concernant les traversées des stagiaires de l'Adeps, la police peut aider de plusieurs manières possibles: envoyer un agent pour sécuriser les traversées de manière ponctuelle, prêter du matériel, donner des formations sur la sécurité routière. Quoi qu'il en soit, les éducateurs de l'Adeps sont, en principe, formés à cela et il y va de leur responsabilité.

Michel Hellas conclut que lors de la prochaine assemblée de quartier en septembre, un autre bilan sera dressé.

Létizia donne brièvement lecture des échanges concernant le dossier du carrefour N5-Notre-Dame.

### **Affectations des villas du Grand Chéniat / : Quid du PCA 3 ? Projet d'ouverture d'un nouveau restaurant. Commerces?**

Ce n'est pas nouveau: des rumeurs de commerces s'installant au Chéniat reviennent en force. Un habitant de ce quartier explique que ses nouveaux voisins lui ont annoncé leur intention d'ouvrir prochainement un restaurant japonais dans leur villa (anciennement antiquaire). Un autre habitant explique son point de vue: le Vulcano, (boulangerie-salon de thé-sandwicherie) devenant peu à peu un bistrot au vu des enseignes Jupiler, cette exploitation ne correspond pas au site. La personne argumente également le fait que les habitants disposent de droits et de contraintes par rapport au cahier des charges établi dans les années 30 qui consiste, dans le cas qui nous concerne, à ne pas dépareiller les maisons. Ce riverain explique qu'il espère que la commune va être attentive à ce que le quartier ne se détériore pas progressivement. Réponse de M.Struelens: Aucune demande n'a été introduite à la Commune à ce jour pour ce genre d'établissement. A sa connaissance, les propriétaires concernés sont effectivement exploitants d'un restaurant dans une autre commune. Le riverain insiste sur l'information communiquée par les propriétaires concernant un petit restaurant japonais avec une extension du bâtiment sous forme de véranda. Létizia explique les détails techniques et les restrictions du PCA3. M.Struelens admet que le PCA3 est toujours d'application au Chéniat et que des réponses concrètes seront apportées lors de la prochaine assemblée de quartier. MM.Busine et Struelens répondent quant aux diverses interprétations selon les époques M.Struelens explique que les projets précédents ont gardé la physionomie d'origine du bâtiment à l'exception du Vulcano où il ya des enseignes, ce point étant à revoir. Létizia explique à l'assemblée que les prescriptions du PCA3 ne sont pas d'application au Try d'Haies.

Les bollards fixés à la demande des habitants de l'allée des Templiers qui signalaient un stationnement gênant en bordure de la propriété du Vulcano le long de la route de Philippeville ont été enlevés mal intentionnellement. M.Devergnies va faire replacer ces bollards. Ces habitants déplorent le stationnement habituel des parents d'élèves le long de l'allée des Templiers, ce qui oblige les usagers à rouler au milieu de la route avec le risque de collision frontale. La commune va examiner le problème.

### **Quid du dossier du Lake Side ?**

L'exploitant, m. Van Cantfort, est présent dans l'assemblée.

Question de Létizia: Depuis notre assemblée de quartier du 26 février 2008 en présence du commandant des pompiers Chavée, certaines questions posées au Bourgmestre sont restées sans réponses. Le Collège a-t-il délivré un permis d'exploitation **et** un permis d'environnement ? Si oui, quand et pour quelles activités ces permis ont-ils été délivrés? Le Commandant Chavée, lors de cette réunion, a expliqué qu'après visite sur place, le bâtiment était conforme et les mesures optimales pour l'exploitation d'un restaurant. Dans le cas où le bâtiment deviendrait une discothèque, des aménagements au niveau de la sécurité devaient être réalisés ? Ces aménagements ont-ils été faits ?

M.Busine explique qu'il n'y a pas de dossier au niveau de la commune de Gerpennes. L'exploitant explique qu'il a repris l'ancien restaurant des Grands Lacs géré par Charleroi et que le permis d'exploiter a été accordé en 1958, que l'exploitation serait soumise juridiquement, dans le cadre d'une activité existante à savoir conçu pour de l'horeca au sens large. Parce qu'il est situé sur le territoire de Gerpennes, le dossier devrait être introduit à la commune de Gerpennes.

Les riverains expliquent que l'activité de restaurant ne génère pas de nuisances. Ce sont les soirées qui commencent à minuit et se terminent vers 6 heures du matin avec carrousel de véhicules, le dépôt de canettes et de bouteilles vides dans les jardins et le stationnement envahissant qui posent problèmes. L'exploitant explique que son intention n'est pas de créer des nuisances, que des adaptations ont été faites au niveau des parkings, que les soirées de ce genre n'ont eu lieu qu'à 5 reprises en 3 ans et que la police était prévenue systématiquement. L'inspecteur principal Corso explique que le problème n'est pas lié à l'exploitation en tant que telle mais aux nuisances extérieures, malheureusement, la police de Gerpennes ne dispose que de très peu de plaintes. A chaque passage de la police, celle-ci constate le bruit mais pas de problème de sécurité. La police ayant investi dans un sonomètre, cet appareil sera utilisé pour évaluer efficacement sur place. Les habitants de la rue de la Source à Couillet se disent dérangés au niveau parking. L'exploitant explique que le parking a connu des améliorations du côté de l'allée des Lacs, 2 vigiles sont employés à l'entrée pour éviter le stationnement sauvage. Létizia rappelle que suite à la réunion avec le commandant Chavée, le bâtiment doit répondre à d'autres règles en cas de discothèque. Réponse de l'exploitant: le fait de danser une fois ou deux dans un local n'en fait pas une discothèque. Les riverains rappellent que le fait de danser ou non n'est pas pour eux le plus important mais c'est l'activité qui a lieu toute la nuit qui génère des nuisances. M.Busine a reçu 5 lettres du 19 au 21 juin et une pétition qui corrobore le problème et confirme que c'est tout un quartier qui souffre. M.Struelens demande à l'exploitant de tenir compte du bien-être du voisinage dans ce lieu privilégié.

## Divers

Une habitante du quartier déplore le manque de bus pour se rendre au centre de la commune de Gerpennes. Idem pour aller à la poste (15km).

Une riveraine pose la question du devenir du parc animalier. M. Struelens dit que n'ayant plus le site dans ses attributions depuis 2 ans, celui-ci étant attribué à la régie communale autonome de Charleroi qui a repris la gestion des animaux, il peut néanmoins affirmer que le parc animalier connaît des problèmes de gestion animalière, de coût, de personnel et qu'à terme, les animaux devraient partir. Quid de l'installation de tables et de barbecues? demande la riveraine. Monsieur Struelens répond que la commune de Gerpennes aura un droit de regard quant à la réaffectation du site.

L'habitant du sentier des Sarts aimerait disposer de l'éclairage public à l'entrée du sentier pour accéder à son habitation.

Le passage dans les sentiers est difficile voire impossible sur certains tronçons à cause des haies peu ou pas taillées. Jonquière, Sarts, rue du Village. Letizia explique que d'après la loi, aucune désuétude n'existe pour les sentiers communaux.

On signale de nombreux déchets et dépôts divers à la Plaine du Calvaire. L'échevin des Travaux monsieur Marchetti dit que les poubelles publiques sont vidées toutes les semaines. MM Busine et Marchetti expliquent que ce genre de problème se retrouve partout dans l'entité.

Une habitante qui passe tous les jours en voiture au carrefour de la rue de la Blanche-Borne et de la rue de la Brasserie explique la mauvaise visibilité quand on descend de l'IMTR à l'approche de la rue de la Brasserie prioritaire. Elle explique qu'il y a un miroir 30 m. plus haut au carrefour avec l'allée du Vieux Frêne. La personne dit qu'elle ne comprend pas le refus de placer un miroir à cet endroit.

A la Drève des Dominicains, dans le prolongement qui descend jusqu'au ruisseau, des riverains expliquent que des travaux de coupes ont été effectués et que le charroi a défoncé le chemin et également creusé des voies à travers bois. M. Busine répond que c'est la DNF qui contrôle le secteur.

Rue Charon: une riveraine explique que sur le terrain de la maison qui a été détruite, la végétation montée en semences se répand dans les jardins des environs. Tous les voisins se plaignent. Réponse des échevins: c'est le propriétaire qui doit s'en occuper.

Allée des Templiers: trou important non rebouché vers les n° 13 -15

Rue Charon: trou face au n°42

Autour de la chapelle, on signale le très mauvais état de la voirie!

En dernier point de cette assemblée, Michel Hellas annonce sa démission en tant que président après 20 années de dossiers et de collaborations. Il fait appel à candidature parmi les personnes présentes.

Fin de la réunion 22h20